

VERNEUIL-EN-HALATTE

La commune de VERNEUIL-EN-HALATTE est partiellement inscrite dans le périmètre du Parc qui a retenu le territoire compris dans le site classé de la forêt d'Halatte et pour partie de la base aérienne de Creil.

Le tissu bâti est situé hors du périmètre.

Localisation des "méristèmes" :

Le périmètre du Parc n'a retenu que le territoire de la commune de Verneuil-en-Halatte compris dans le site classé de la forêt d'Halatte.

Informations complémentaires :

Site d'intérêt écologique N° 9 "Bois du fossé"

*Unité paysagère N° 12 "Vallée de l'Oise de Pont-Sainte-Maxence à Verneuil-en-Halatte"
(convention)*